



Comptes 2013

de l'Institut Pasteur



L'ESSENTIEL



Institut Pasteur

LA FONDATION

Créé en 1887 par Louis Pasteur, l'Institut Pasteur est une fondation privée de recherche biomédicale, reconnue d'utilité publique. Au cœur de son campus, à Paris, plus de 2 400 collaborateurs mènent aujourd'hui le combat contre les maladies qui menacent la santé humaine. Ces travaux permettent d'améliorer nos connaissances sur le vivant et de mettre au point de nouveaux moyens de prévention et des stratégies thérapeutiques.

MISSIONS

Depuis toujours, la mission de l'Institut Pasteur repose sur trois piliers.

Recherche

En pointe en matière de pathologies infectieuses, ses **130 unités** se consacrent également à la neuroscience, à la biologie du développement ou à la génomique. Depuis sa création, 10 de ses chercheurs ont reçu le prix Nobel de médecine.

Enseignement

Les **27 cours** proposés par le centre d'enseignement de l'Institut Pasteur sont suivis chaque année par près de **500 étudiants**. L'Institut est également un centre de formation pour les 300 jeunes scientifiques qui choisissent d'y effectuer leurs travaux de master ou de doctorat au sein des laboratoires.

Santé

À travers son **centre médical** ou ses équipes dédiées à la **surveillance des maladies**, l'Institut Pasteur développe une mission de santé publique, en étroite relation avec les autorités de santé.

Comme l'avait souhaité Louis Pasteur, ces missions se conjuguent à l'échelle mondiale, à travers le Réseau

International des Instituts Pasteur, et avec une attention constante portée au transfert technologique et à la valorisation économique des découvertes issues des laboratoires de l'Institut.

RÉSEAU INTERNATIONAL

L'Institut Pasteur est au cœur d'un réseau international unique de **32 instituts implantés sur les cinq continents**. Ces structures sont associées dans des partenariats en matière de recherche scientifique, de formation et de services de santé publique. En parallèle, l'Institut Pasteur collabore avec les plus grands acteurs internationaux pour faire progresser les connaissances sur le vivant.



2 436
collaborateurs

dont ❖



1 930

salariés de l'Institut Pasteur

dont **48**
sont détachés
dans le Réseau
International

444

salariés d'autres
organismes
de recherche



62

stagiaires





FINANCEMENT

Le budget de l'Institut Pasteur repose sur quatre sources de financement : la générosité du public et les produits du patrimoine, les subventions de l'État, la valorisation de la recherche pasteurienne et les contrats de recherche. Ce modèle économique original garantit l'indépendance de la politique de recherche de l'Institut.

En 2013, son budget s'élevait à 282,4 millions d'euros.

ORGANISATION DE L'INSTITUT PASTEUR

Alliant les nécessités d'une gestion rigoureuse et d'une réactivité forte, la direction, le Conseil d'Administration et l'Assemblée sont les principaux maillons qui permettent à l'Institut de faire avancer la recherche.

La Direction

Le Directeur général assure le fonctionnement de l'Institut Pasteur, nomme aux emplois autres que ceux pourvus en Conseil d'Administration et ordonnance les dépenses. Il est le représentant légal de l'Institut Pasteur. L'équipe de direction est constituée du Directeur général,

qui est une personnalité scientifique, d'un directeur général adjoint chargé de l'administration, de directeurs « métiers » (finances, ressources humaines, carrières scientifiques, évaluation...), et d'un secrétariat général scientifique.

Le Conseil d'Administration

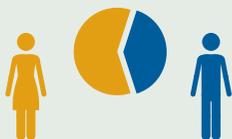
Le Conseil d'Administration règle par ses délibérations les affaires de l'Institut Pasteur. Il se prononce sur les orientations stratégiques présentées par le Directeur général, vote les budgets et approuve les comptes, nomme les membres de la direction générale et les titulaires des fonctions scientifiques supérieures, décide des prises de participation au capital de sociétés et de l'évolution des structures de recherche. Les membres du Conseil d'Administration exercent leurs fonctions bénévolement.

L'Assemblée

L'Assemblée est chargée de nommer les membres du Conseil d'Administration, hors les membres de droit ; elle adopte le règlement intérieur de la fondation, approuve le rapport annuel du Conseil d'Administration et, le cas échéant, approuve les modifications des statuts de l'Institut Pasteur.

Salariés
de l'Institut
Pasteur

60% de femmes
40% d'hommes



51,6%
de femmes
dans les emplois
cadres



60
nationalités
sur le campus



LE COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES, EXERCICE 2013

NOTES EXPLICATIVES SUR LES EMPLOIS

Les missions sociales s'élèvent à 198,8 M€, représentant ainsi, comme l'an passé, 85 % du total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat : celles réalisées en France représentent un montant de 191 M€ et celles réalisées à l'étranger, dans le Réseau International des Instituts Pasteur, 7,7 M€. Le versement à d'autres organismes agissant en France correspond à la part des redevances reversées aux organismes copropriétaires, l'Institut Pasteur percevant l'ensemble des ressources de redevances afférentes à la copropriété et inscrit en autres produits.

NOTES EXPLICATIVES SUR LES RESSOURCES

Les ressources collectées auprès du public correspondent aux dons et legs (affectés ou non affectés) collectés directement ou par l'intermédiaire d'organismes eux-mêmes collecteurs de fonds (FRM, AFM...) ainsi qu'aux revenus de nos immeubles de rapport, à hauteur de 4,9 M€ pour ces derniers. Les dons collectés auprès des entreprises sous forme de mécénat représentent 8,63 M€ (6,3 M€ en 2012). Les ressources collectées auprès du public sont en augmentation par rapport à 2012 (66,6 M€, soit +9,4%) et représentent 26% des ressources de l'Institut contre 24% en 2012.

Les autres fonds privés (1,4 M€) sont relatifs au mécénat d'entreprise et aux financements de conventions privées.

Les subventions et autres concours publics regroupent les subventions versées par le ministère de la Recherche, le ministère de la Santé et l'ensemble des conventions de recherche de financeurs publics (Union européenne, ANR...) ainsi que la taxe d'apprentissage. Elles s'élèvent à 107,4 M€, et affichent une progression de 1,4 M€ par rapport à l'année 2012.

Les autres produits (82,6 M€) regroupent l'ensemble des autres ressources de l'Institut Pasteur (redevances : 30,6 M€, ventes et services : 17 M€, contrats de recherche et

En millions d'euros

Emplois	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectations par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)
1 MISSIONS SOCIALES	198,8	48,4
1-1 Réalisées en France	191,0	48,1
Actions réalisées directement	179,1	48,1
Recherche	166,4	45,9
Actions de santé publique	10,6	1,8
Enseignement	2,2	0,4
Versement à d'autres organismes agissant en France	11,9	0,0
Reversement pour compte de tiers	7,1	
Autres versements	4,8	
1-2 Réalisées à l'étranger	7,7	0,3
Actions réalisées directement	5,9	
Versement à un organisme central ou à d'autres organismes	1,8	0,3
2 FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	7,7	6,9
2-1 Frais d'appel à la générosité du public	6,9	6,9
2-2 Frais de recherche des autres fonds privés	0,3	
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0,6	
3 FRAIS DE FONCTIONNEMENT	28,8	5,0
		60,4
I Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	235,3	
II Dotation aux provisions	5,4	
III Engagements à réaliser sur ressources affectées	43,2	
IV Excédent de ressources de l'exercice	36,1	
V Total général emplois	320,2	
VI Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0,6
VII Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		0,2
VIII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		61,2

Faisant appel à la générosité publique, l'Institut Pasteur présente un Compte Emploi des Ressources (CER) en conformité avec les principes du règlement comptable CRC 2008-12 du 7 mai 2008.

Ressources	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (4)
Report des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en début d'exercice		88,1
1 RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		66,6
1-1 Dons et legs collectés		
Dons manuels non affectés	13,8	
Dons manuels affectés	9,9	
Legs et autres libéralités non affectés	30,9	
Legs et autres libéralités affectés	3,8	
1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	8,4	
2 AUTRES FONDS PRIVÉS	1,4	
3 SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	107,4	
4 AUTRES PRODUITS	82,6	
I Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	258,1	
II Reprise des provisions	26,5	
III Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	35,6	
IV Variation des fonds dédiés collectés auprès du public (cf. tab. des fonds dédiés)		-0,3
V Insuffisance de ressources de l'exercice		
VI Total général ressources	320,2	66,3
VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		61,2
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		93,2

développement : 7,5 M€, produits financiers : 25,5 M€ et produits exceptionnels : 2 M€).

Le report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs (35,6 M€) se rapporte, à hauteur de 30,3 M€, aux crédits acquis à fin 2012 dans le cadre de conventions de recherche publiques ou privées pluriannuelles qui, de ce fait, ne peuvent être consommés sur un seul exercice. Il est en forte augmentation par rapport à l'exercice précédent du fait du développement des conventions de recherche liées essentiellement au programme « des Investissements d'Avenir » obtenues sur les exercices précédents. Le solde du report des ressources affectées, soit 5,3 M€, se rapporte aux dons et conventions de mécénats affectés.

Les reprises de provisions concernent, à hauteur de 20,7 M€, la valorisation du portefeuille de placements long terme de l'Institut.

Le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice s'élève à 88,1 M€. Il correspond au fonds associatif auquel est appliqué un pourcentage moyen des trois dernières années des dons et legs non affectés, rapporté à nos ressources totales, pour la constitution du report d'origine, augmenté de l'excédent constaté en 2012 sur les ressources collectées auprès du public non affectées.



* **10,37%**, c'est la part des frais de recherche de fonds rapportés à la générosité publique (10,20 % en 2012).

SITUATION FINANCIÈRE 2013

BILAN 2013

En millions d'euros	2012	2013
Actif immobilisé	278,3	324,9
Actif circulant	836,2	836,7
Comptes de régularisation	4,6	5,2
Total actif	1 119,1	1 166,8
Fonds propres	739,2	777,1
Autres fonds propres	46,1	48,7
Provisions pour risques et charges	62,2	60,6
Fonds dédiés	38,6	45,2
Dettes	114,7	114,6
Comptes de régularisation	118,3	120,6
Total passif	1 119,1	1 166,8

Les comptes combinés, tels que présentés ici, couvrent le périmètre suivant :

- Institut Pasteur, comprenant les comptes de l'Institut Pasteur de Paris, de la Guadeloupe et de la Guyane française ;
- Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie ;
- Institut Pasteur de Bangui ;
- Institut Pasteur de Madagascar ;
- Institut Pasteur du Cambodge.

Les règles et principes comptables retenus pour l'établissement de ces comptes sont identiques à ceux suivis pour l'établissement des comptes de l'Institut Pasteur. Afin de rendre le contenu des comptes homogènes, les comptes des différentes entités ont, le cas échéant, été retraités en application des méthodes de l'Institut Pasteur. Les principaux retraitements pratiqués concernent l'harmonisation des durées d'amortissement des immobilisations. Les comptes des Instituts Pasteur du réseau ont été convertis au taux de change en vigueur à la clôture. Les écarts de conversion relatifs aux éléments monétaires sont constatés au compte de résultat et ceux relatifs aux éléments non monétaires sont constatés en écart de conversion au niveau des fonds propres.

Le patrimoine de l'Institut Pasteur

Pour assurer la pérennité de ses missions, l'Institut Pasteur dispose d'un patrimoine « productif », c'est-à-dire qui génère des revenus. Pour l'année 2013, il s'élève à 856 M€, dont 20 % investis dans l'immobilier, 69 % en valeurs mobilières, et 11 % en trésorerie. En 2013, ce patrimoine a généré 29,2 M€ de revenus (loyers, coupons/dividendes et intérêts de trésorerie).

RÉSULTAT D'EXPLOITATION (-23,7 M€, stable par rapport à 2012)

Les **produits d'exploitation** progressent de 4,6 % par rapport à 2012. Les plus fortes hausses sont enregistrées sur les conventions et contrats de recherche et le soutien de nos donateurs. Les **charges d'exploitation** augmentent de 4,3 % par rapport à 2012, en lien avec le dynamisme des contrats et convention de recherche d'une part, et avec la croissance des charges relatives à la modernisation des infrastructures immobilières et informatiques du campus d'autre part.

OPÉRATIONS FINANCIÈRES COURANTES (24,3 M€ / +1,1 M€)

Le **résultat financier** de l'Institut Pasteur, constitué des revenus de ses placements financiers, lui permet d'équilibrer son résultat d'exploitation régulièrement déficitaire. Le résultat financier de l'Institut Pasteur s'élève en 2013 à 24,3 M€. En termes de **valorisation**, la performance totale des placements à long terme a été de +9,87 % contre un indice référence (50 % actions Euro, 50 % obligations Euro) à +12,62 %. L'écart à l'indice de référence est dû au positionnement prudent, dans un environnement très volatile, du portefeuille de l'Institut au sein de chacune de ses poches de placement.

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Les **opérations exceptionnelles** sont constituées d'une composante relative aux libéralités (dons et legs pour leur quote-part supérieure à 300 K€) et d'une composante financière (valorisation nette des titres du patrimoine qui résulte des plus ou moins-values, réalisées ou latentes, générées par l'évolution du portefeuille, le solde des plus-values dégagées devant toujours être supérieur aux moins-values réalisées). En 2013, la part des **dons et legs** comptabilisée en exceptionnel s'élève à 14,9 M€, en progression (+ 1,1 M€) par rapport à 2012. La composante financière présente un solde positif à 18,3 M€, inférieur à celui de 2012 (-7,8 M€). Le **résultat exceptionnel** comprend également cette année une plus-value de 2,6 M€ réalisée sur la cession de deux biens immobiliers de rapport.

Le résultat exceptionnel permet ainsi à l'Institut Pasteur d'enregistrer un résultat net de 36,4 M€.

En milliers d'euros	2012	2013
Produits d'exploitation	245,7	256,9
Charges d'exploitation	268,8	280,4
Résultat d'exploitation	-23,2	-23,7
Excédent financier	23,2	24,3
Résultat courant	0	0,6
Excédent exceptionnel	71,5	35,8
Résultat net	71,5	36,4

VOTRE GÉNÉROSITÉ AU SERVICE DE NOTRE CURIOSITÉ



AVEC VOUS, POUR VOUS!

« La collecte de fonds a significativement progressé en 2013 par rapport à 2012, malgré un contexte économique difficile. C'est une marque forte de l'engagement des donateurs à nos côtés, qui doit être vue, à mon sens, comme un signe de succès. Aussi, au nom de l'ensemble des chercheurs de l'Institut Pasteur, je tiens à adresser ici à tous nos donateurs, à tous nos mécènes, mes plus vifs et sincères remerciements. »

Pr Christian Bréchet,

Directeur général de l'Institut Pasteur



DONS

Un seul mot: merci!

Avec une collecte de dons de 23,4 M€, l'année 2013 a permis de démontrer la grande confiance que les donateurs de l'Institut Pasteur portent en ses chercheurs et les espoirs qu'ils soulèvent. Plus que jamais,

l'ensemble des parties prenantes de l'Institut Pasteur a su relever un réel défi, à l'issue bien incertaine compte tenu des difficultés économiques rencontrées par bon nombre de ménages français et d'entreprises. Les valeurs de solidarité et d'entraide qui unissent les chercheurs aux donateurs ont une nouvelle fois permis de montrer que la recherche pasteurienne reste une priorité pour les Français. Dans ce contexte, la collecte issue du Pasteurdon, la grande opération annuelle de l'Institut Pasteur qui se tient à la mi-octobre, s'est quant à elle stabilisée, avec des promesses de dons à hauteur d'1 M€. La générosité publique reste un pilier fort du financement et de l'indépendance de l'Institut Pasteur. L'implication de l'ensemble des donateurs, des plus modestes aux plus fortunés, est essentielle à la poursuite et au succès de ses recherches. Qu'ils soient ici vivement remerciés de leur soutien si fidèle.

Antoine Huot-Marchand

Responsable du service Dons et partenariats



LEGS ET DONATIONS

L'histoire de l'Institut Pasteur continue grâce à vous

L'année 2013 a été marquée par une hausse du nombre de nouveaux dossiers reçus – près de 110 – pour les legs et les donations. Les montants des legs et donations comptabilisés en 2013 s'élèvent à 34,6 M€, contre 30,6 M€ en 2012. Les assurances-vie constituent toujours une ressource récurrente de premier plan avec près de 7 M€. Les contrats sont, tout comme les legs et les donations, exonérés des droits de mutation à titre gratuit. De plus en plus de personnes s'adressent chaque année au service des legs afin d'obtenir des informations sur la façon de consentir une libéralité à l'Institut Pasteur – un legs, une donation ou une assurance-vie –, ou pour connaître les mécanismes plus innovants comme la donation temporaire d'usufruit et la donation posthume. Ces demandes sont accueillies depuis 2012 par une personne dédiée à la relation avec les testateurs, qui trouvent auprès d'elle écoute et conseils.

Frédéric Grosjean

Responsable du service Legs et gestion du patrimoine immobilier

Service Donateurs : 01 40 61 33 33

Service des Legs : 01 40 61 32 03

Nos publications

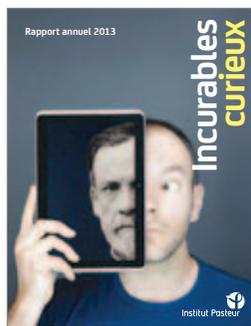
Vous pouvez retrouver
et télécharger nos publications
sur le site :

www.pasteur.fr

ou les demander auprès
de notre service donateurs :

Tél. 01 40 61 33 33

dons@pasteur.fr



RAPPORT ANNUEL 2013



LES COMPTES 2013

Donner en confiance



L'Institut Pasteur se soumet à des organes de contrôle indépendants pour offrir à ses donateurs et partenaires toutes les garanties de transparence. Par ailleurs, un contrôle interne exercé par un comité d'audit et financier, un comité des nominations et rémunérations et un comité consultatif des placements donne des gages supplémentaires d'une gestion rigoureuse et sous contrôle. Pour illustrer cette qualité de gestion, soulignons que le service des legs et de la gestion du patrimoine immobilier de l'Institut Pasteur a obtenu en mars 2011 la certification ISO 9001-2008 de l'AFNOR, une première en France pour une fondation.



AGRÈMENT DU COMITÉ DE LA CHARTE

Organisme sans but lucratif, Le Comité de la Charte exerce depuis plus de 20 ans la mission de contrôle de l'appel à la générosité publique.

Son action se fonde sur l'élaboration des RÈGLES DE DÉONTOLOGIE, l'agrément des organismes volontaires pour se plier à une discipline collective vis-à-vis des donateurs et le CONTRÔLE CONTINU des engagements souscrits.

Sa position lui permet de combiner la nécessaire indépendance de jugement avec la proximité des acteurs du mouvement associatif. Les 4 champs du contrôle continu exercé par les contrôleurs du Comité sont le fonctionnement statutaire et la gestion désintéressée, la rigueur de la gestion, la qualité de la communication et des actions de collecte de fonds et la transparence financière.

L'Institut Pasteur, membre fondateur, fait partie des 78 organisations agréées par le Comité de la Charte du don en confiance.

www.comitecharte.org



CERTIFICATION DES COMPTES

Les chiffres présentés sont issus des comptes 2013 qui ont été certifiés par un Commissaire aux Comptes indépendant, le cabinet PriceWaterhouseCoopers.